

La stratégie cyclable

Afin de développer les modes de transports actifs et en particulier le vélo, le Grand Périgueux a défini son schéma cyclable pour les dix prochaines années.

Un plan d'actions à court terme

Si aucun changement n'intervient, la circulation automobile sera saturée d'ici 2025 aux entrées et aux alentours de la ville de Périgueux.

Afin d'éviter cette situation, le Grand Périgueux a mis en place son Schéma Cyclable pour inciter les déplacements cyclables.



[Téléchargez la présentation du Schéma Cyclable du Grand Périgueux](#)

Ce plan définit des actions à mettre en place sur le territoire du Grand Périgueux à l'échelle de ses 43 communes, avec l'objectif d'atteindre une part modale du vélo de 8% d'ici 2028.



Le réseau cyclable du cœur d'agglomération pourrait ainsi atteindre 130 km en 2028 en réutilisant et en optimisant 47,5 km d'aménagements existants et en aménageant 82 km.

L'aménagement principal du Schéma Cyclable du Grand Périgueux repose sur la Voie verte des Berges de l'Isle.

La **Voie verte** (<https://www.grandperigueux.fr/voie-verte>) apparaît comme l'axe pouvant favoriser les déplacements à vélo pour les trajets domicile vers travail ou études, en plus des activités de loisirs.

En complément de cet équipement existant, le Grand Périgueux souhaite accompagner les communes dans la création d'aménagements liés au vélo ([Appel à projets Aménagements cyclables](https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/deplacements/velo/appel-a-projets-amenagements-cyclables) (<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/deplacements/velo/appel-a-projets-amenagements-cyclables>)).

Révision-actualisation du schéma cyclable à mi-parcours

En 2023, il a été décidé de réviser-actualiser le schéma cyclable pour mesurer le degré de mise en œuvre et voir si les actions sont toujours en lien avec le contexte économique, sanitaire et social actuel.

Au terme de l'étude, la révision prévoit :

<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/deplacements/velo/strategie-cyclable?>

1. La poursuite des principaux objectifs initiaux :

- en cœur d'agglomération : achever le réseau cyclable continu ;
- en périphérie de l'agglomération : poursuivre l'aménagement des bourgs en faveur des piétons et/ou des cyclistes en fonction de leurs configurations ;
- sur l'ensemble du territoire : généraliser l'apaisement de la circulation, compléter les places de stationnement vélo adaptées aux besoins et maintenir les services favorisant la pratique du vélo.

2. De nouvelles orientations en complément des objectifs précédents :

- créer un réseau d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire sur tout le territoire, jalonné par des anneaux personnalisés sur l'intégralité des portions en véloroutes ;
- améliorer fortement la mobilité active des jeunes et adolescents ;
- développer des solutions de stationnement vélos pour les résidents en centre-ville et centre-bourgs ;
- intégrer le vélo dans les solutions pour le dernier kilomètre du transport des marchandises en centre-ville.

Retrouvez le détail de ces objectifs et orientations dans le rapport ci-joint.

Le Grand Périgueux favorise l'usage du vélo

› Service de location avec 876 vélos disponibles Le Périvélo

Pour vous aider

› Les bons réflexes à vélo (<https://ffvelo.fr/randonner-a-velo/sante-et-securite/les-bons-reflexes-a-velo>)

› Le guide du cycliste urbain (<https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/gcu-extraits.pdf>)

› Les bons comportements du cycliste sur la rue (<https://www.fub.fr/ma-securite/deplacements/bons-comportements-cycliste-rue>)



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

› CONTACT